

1. Données réglementaires et normatives

La norme "NF EN ISO 15189" (chap.5 § 5.4.1 de la norme) et le GBEA imposent au laboratoire une réglementation concernant les feuilles de prescription. Cette feuille doit faire apparaître :

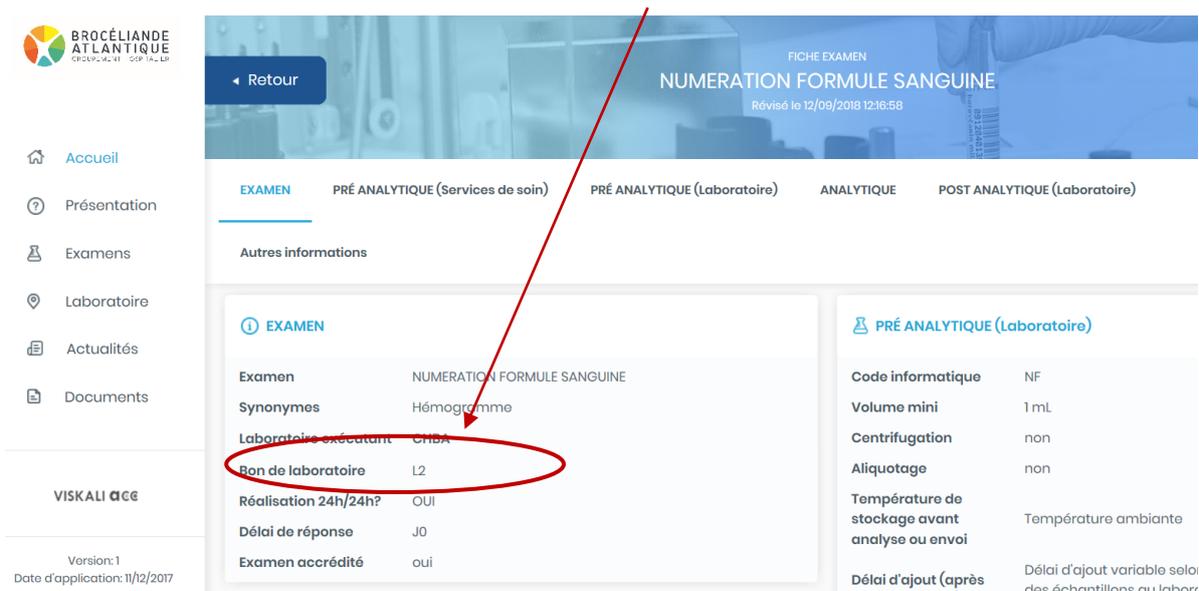
1. L'identification du **prescripteur** (UF et nom ou tout autre moyen d'identification unique de la personne habilitée à prescrire et à utiliser les informations cliniques), ainsi que du destinataire du compte rendu.
2. L'**identification univoque du patient** avec le nom, nom de naissance, prénom et date de naissance du patient
3. Les **renseignements cliniques**, nécessaires à l'interprétation des résultats.
4. Le **type d'échantillon** primaire et site anatomique d'origine, le cas échéant.
5. La **date et heure du prélèvement** de l'échantillon primaire.
6. L'identification du **préleveur**.

2. Préparation et rédaction de la feuille de demande d'examens

La préparation du bon lors de la prescription joue un rôle primordial dans la qualité et l'exactitude des renseignements collectés par le laboratoire.

En effet, les données de la démographie du patient, les renseignements concernant l'UF prescriptrice, les examens prescrits et la date du prélèvement sont transférés automatiquement dans le système informatique du laboratoire (SIL) lors du scan des bons de prescription.

Pour chaque examen référencé dans le manuel de prélèvement, le bon de laboratoire est spécifié.



BROCÉLIANDE ATLANTIQUE
 GROUPEMENT HOSPITALIER
 LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

FICHE EXAMEN
NUMERATION FORMULE SANGUINE
 Révisé le 12/09/2018 12:16:58

← Retour

EXAMEN PRÉ ANALYTIQUE (Services de soin) PRÉ ANALYTIQUE (Laboratoire) ANALYTIQUE POST ANALYTIQUE (Laboratoire)

Autres informations

EXAMEN

Examen	NUMERATION FORMULE SANGUINE
Synonymes	Hémogramme
Laboratoire exécutant	CHBA
Bon de laboratoire	L2
Réalisation 24h/24h?	OUI
Délai de réponse	J0
Examen accrédité	oui

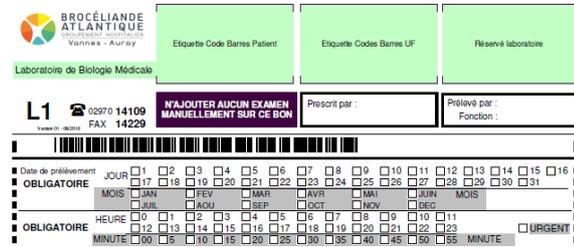
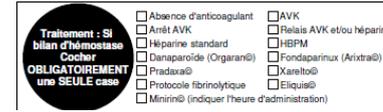
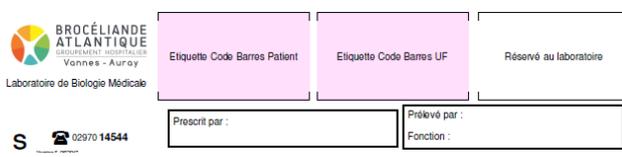
PRÉ ANALYTIQUE (Laboratoire)

Code informatique	NF
Volume mini	1 mL
Centrifugation	non
Aliquotage	non
Température de stockage avant analyse ou envoi	Température ambiante
Délai d'ajout (après)	Délai d'ajout variable selon des échantillons au labor

VISKALI ACC
 Version: 1
 Date d'application: 11/12/2017

Les différents supports de prescription et leurs spécificités

Les prescriptions d'examens sont transmises au laboratoire sur des feuilles préimprimées de demandes d'examens ou "bons". Le tableau ci-dessous récapitule les bons utilisés au laboratoire :

Type de Bon	CODE	SPECIFICITE DES BONS
Bon général Laboratoire	L1 – L2	<ul style="list-style-type: none"> - Ce bon regroupe : <ul style="list-style-type: none"> - les principales analyses de Biochimie (sang, urines et liquides) sur le bon L1 - les examens réalisés sur LCR au CHBA sur le bon L2 - les analyses d'Hématologie sur le bon L2 - les bilans d'AES (Accident d'Exposition au Sang) sur le bon L1 - Important : Il faut identifier le bon L1 (recto), même si la prescription concerne uniquement le bon L2 (verso).  <ul style="list-style-type: none"> - Les examens <u>soulignés</u> sont à transporter en pochette réfrigérée ou en sachet rouge par pneumatique. - Pour les examens d'hémostase : Cocher impérativement une case indiquant le traitement (ou l'absence de traitement). Sans ce renseignement l'examen ne peut être validé. 
Bon Sérologie – Autoimmunité – Examens de Biochimie spécialisée	S - BS	 <ul style="list-style-type: none"> - Le bon S regroupe les examens de sérologies et d'auto-immunité divers qu'ils soient réalisés au CHBA ou expédiés, les charges virales réalisées au CHBA (VIH, VHB, VHC), les Quantiféron et les demandes de sérothèque. <p>Rq. Il faut préciser l'indication pour laquelle le quantiféron est demandée car la cotation de l'acte en dépend.</p>



Renseignements cliniques

Examens soulignés : transport rapide en poche réfrigérée ou en sachet rouge dans le pneumatique

- Le bon BS regroupe les examens de Biochimie spécialisée comme la protéinologie, les HGPO, les cycles et épreuves fonctionnelles, la recherche de sang dans les selles, les bilans de dialyse, ...
- **Important** : Il faut identifier le bon S (recto), même si la prescription concerne uniquement le bon BS (verso).

- Préciser impérativement les **renseignements cliniques** et le **traitement antibiotique** s'il existe

Microbiologie

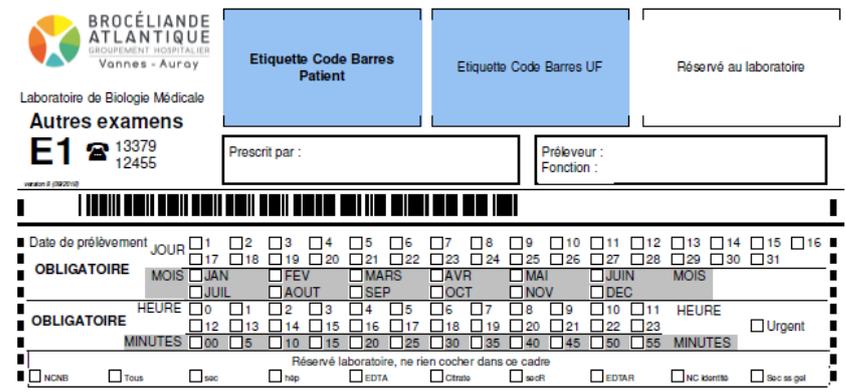


- Préciser la **localisation** pour les examens repérés par un astérisque*
- **Comment prescrire une hémoculture:**

Cocher l'**origine du prélèvement** pour chaque hémoculture, quel que soit le type.

Ensuite,

-  pour les hémocultures standard cocher le numéro des hémocultures prélevées (après la 5^{ème}, si nécessaire, recommencer une autre série)
-  pour les hémocultures sur flacon pédiatrique: cocher uniquement la case "pédiatrique"

		<p>3. <input type="checkbox"/> pour les hémocultures sur flacon fongique: cocher uniquement la case "fongique"</p> <p>Rq. Les demandes d'analyses microbiologiques sur LCR sont sur le bon L1.</p>
<p>Examens sous-traités</p>	<p>E1 – E2</p>	 <p>Il faut toujours consulter le manuel de prélèvement pour connaître les conditions de prélèvement, les conditions et délais d'acheminement, les documents à joindre, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le Bon E1, préciser la localisation pour les examens repérés par un astérisque* - Joindre le ou les formulaires complétés pour les examens repérés avec une icone  - Les examens soulignés sont à transporter en pochette réfrigérée ou en sachet rouge par pneumatique. <p>Rq. Une partie des examens expédiés sont maintenant disponibles sur le bon S/BS : regroupement des paramètres par famille pour faciliter la prescription.</p>
<p>Allergie – Choc anaphylactique</p>	<p>Allergie – Kit CHOC ANA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recto = Exploration d'une Allergie : Cocher les tests de dépistage et tests ciblés: les examens surlignés ne sont pas réalisés au CHBA - Verso = Choc anaphylactique : bien compléter les allergènes suspectés ainsi que les renseignements cliniques

Rédaction des demandes d'examens

1. Utiliser les **étiquettes barre-codées** (lues par le scanner) pour identifier le patient ET le service prescripteur.
2. Bien coller les étiquettes dans les cases correspondantes.
3. Cocher les bons avec un **bic bleu ou noir**.
4. Renseigner le **nom du prescripteur et du préleveur**.
5. Indiquer impérativement **la date et l'heure de prélèvement** : attention aux bons préparés à l'avance ! (une heure de prélèvement erronée peut poser des problèmes d'interprétation).

Importance des renseignements cliniques

Indiquer les renseignements cliniques pertinents ayant fondé la prescription est indispensable pour certaines disciplines biologiques afin de **réaliser et interpréter l'examen biologique**. L'absence de ces renseignements peut entraîner l'annulation de la demande d'examen

Les indications à fournir sont indiquées dans le manuel de prélèvement et sont à inscrire :

- Soit sur une fiche imprimable à partir du manuel de prélèvement (Formulaire et/ou consentement obligatoire).

FICHE EXAMEN
BCR-ABL AU DIAGNOSTIC (FISH)
Révisé le 12/05/2019 10:14:39

EXAMEN PRÉ ANALYTIQUE (Services de soin) PRÉ ANALYTIQUE (Laboratoire) ANALYTIQUE EXAMENS SOUS-TRAITES

Autres informations

EXAMEN

Examen	BCR-ABL AU DIAGNOSTIC (FISH)
Synonymes	LMC, leucémie myéloïde chronique, chromosome philadelphie, syndrome myéloprolifératif/BCRABL
Laboratoire exécutant	CHU NANTES
Bon de laboratoire	E1 (case "autre")
Formulaire obligatoire	Formulaire hématologie spécialisée - CHU Nantes
Délai de réponse	JB

PRÉ ANALYTIQUE (Laboratoire)

Code informatique	SBCRD
Volume mini	1 mL
Centrifugation	non
Alliquotage	non
Température de stockage avant analyse ou envoi	Température ambiante

- Soit directement sur les bons.

FICHE EXAMEN
MYELOGRAMME

EXAMEN PRÉ ANALYTIQUE (Services de soin) PRÉ ANALYTIQUE (Laboratoire) ANALYTIQUE Autres informations

EXAMEN

Examen	MYELOGRAMME
Laboratoire exécutant	CHBA
Bon de laboratoire	H
Réalisation 24h/24h?	non
Délai de réponse	J1
Examen accrédité	non

PRÉ ANALYTIQUE (Services de soin)

Nature de l'échantillon	Moelle osseuse (étiqueté sur lame)
Température d'acheminement au laboratoire	Température ambiante
Renseignements cliniques obligatoires	Oui : renseignements cliniques détaillés

ANALYTIQUE

Méthode

Autres informations

Facturation

Renseignements cliniques

BROCÉLIANDE ATLANTIQUE
GROUPEMENT HOSPITALIER
Vannes - Auray
Laboratoire de Biologie Médicale
SECTEUR HÉMATOLOGIE
L2 ☎ 1 45 44 (journée)
1 33 47 (garde)
Version 1 (02/2023)
Le nombre de tubes est indiqué par cadre - N'écrire aucun e

3. Examens urgents

Quels examens peuvent être réalisés en urgence?

Dans le manuel de prélèvement, **seuls les examens signalés être réalisés 24h/24h peuvent être réalisés en urgence.**

- ⚠ Si un examen n'est pas réalisé 24h/24h et qu'il doit être rendu rapidement, le prescripteur doit prendre contact avec un biologiste.

Liste des examens réalisés en période de garde

Les examens réalisés en période de garde sont les examens signalés être réalisés 24h/24h dans le manuel de prélèvement.

4. Rajouter un examen à une prescription

Le rajout d'un examen à une prescription déjà transmise au laboratoire peut se faire :

- **par téléphone :**
 - pour les examens de biochimie : au 13371
 - pour les examens d'hématologie/coagulation : au 13345
 - pour les examens de microbiologie : au 13357 (de 8h à 16h) ou au 13318 (de 16h à 8h).

sous condition de respecter le délai en jours (ou en heures) au-delà duquel cet examen ne peut plus être réalisé. Ce délai tient compte de la date et de l'heure du prélèvement renseignées sur le bon d'examen d'origine.

Le délai d'ajout est variable pour chaque examen, selon les protocoles de conservation des échantillons au laboratoire et selon la fiche technique du paramètre.